

RESUME DE THESE de M. David MILLIOT
Octobre 2003

David MILLIOT, *Processus ASEM (Asia-Europe Meeting) : vers l'émergence du trans-régionalisme Asie-Europe ?*, Science politique et relations internationales, Université de Paris X Nanterre, mai 2003, sous la direction de M. BUI XUAN QUANG.

La thèse de doctorat en Sciences Politiques/Relations Internationales de M. David Milliot, « *Processus ASEM (Asia-Europe Meeting) : vers l'émergence du trans-régionalisme Asie-Europe ?* », a été soutenue le 2 mai 2003 à l'Université Paris X Nanterre devant M. BUI XUAN QUANG, Professeur de Relations internationales et Directeur du Groupe de Recherche sur l'Asie (Université de Paris X-Nanterre) ; M. DECAUX, Professeur à l'Université de Paris II, Panthéon-Assas ; M. DEMALDENT, Professeur à l'Université de Paris X Nanterre ; M. GHERARI, Professeur à l'Université du Havre ; M. LECHERVY, Maître de Conférences, INALCO. Le Jury a décidé d'accorder à M. Milliot le diplôme de docteur en science politique, avec la mention Très honorable et les félicitations du Jury.

Le sujet de thèse de M. Milliot est une étude sur le processus ASEM (*Asia-Europe Meeting*) à la lumière d'un triple questionnement : Quand ? Pourquoi ? Comment ? Dans le grand désordre international, un évènement ponctuel a pris une importance et une dimension progressives, insoupçonnées au départ. Il s'agit de l'ASEM, sommet des chefs d'Etat et de gouvernement né à Bangkok en mars 1996. L'ASEM a consacré l'avènement d'un nouveau lien entre l'Asie et l'Europe, deux des trois principaux pôles de l'économie mondiale avec l'Amérique du Nord.

Une première partie intitulée « ASEM, processus original de coopération » prend la forme d'une monographie détaillée de ce nouveau forum de dialogue et de coopération. Les relations euro-asiatiques ont longtemps été marquées par des rapports inégaux. Libérée de la tutelle coloniale, l'Asie s'est toutefois peu à peu affirmée comme une puissance sur la scène internationale. Il faudra cependant attendre la fin du XX^e siècle pour voir disparaître le déséquilibre historique des relations Europe-Asie. Le lancement de l'ASEM (*Asia-Europe Meeting*) a été le symbole le plus marquant de leur rééquilibrage. L'ASEM a créé une dynamique de *convergence* entre l'Europe et l'Asie.

Sous-tendue par un mode de fonctionnement original et informel, l'ASEM est devenue un processus de coopération et de dialogue qui s'inscrit dans la *durée* avec la tenue de Sommets biennaux (Bangkok 1996, Londres 1998, Séoul 2000, Copenhague 2002, Hanoi 2004). Toutefois, son mode de fonctionnement ternaire et multidimensionnel (politique, économique, culturel&intellectuel) révèle certaines lacunes. L'adoption de réformes au Sommet de Copenhague cherche à les combler afin de garantir sa pérennité.

La deuxième partie s'attache à démontrer l'importance de l'ASEM pour l'Asie et sa signification pour les relations Asie-Europe. Mais l'ASEM dépasse sa fonction initiale –le rapprochement entre l'Europe et l'Asie– pour poser plus largement une double

interrogation. Tout d'abord, il s'agit de s'interroger sur le mode d'agencement des relations entre l'Asie et le reste du monde. Ensuite, elle consiste à réfléchir à la structuration progressive des relations entre *tous* les grands pôles régionaux.

L'ASEM est l'histoire d'une double reconquête : la reconquête de la scène internationale par l'Asie tout d'abord. Pour la première fois, un cadre de dialogue et de coopération avec l'Europe s'inspire, dans son mode de fonctionnement, directement des techniques diplomatiques asiatiques, et non pas du formalisme juridique européen. Mais les développements de l'ASEM restent particulièrement dépendants des évolutions en cours en Asie. Face à des contraintes internes et externes de plus en plus lourdes, l'ASEAN a perdu son rôle moteur dans le processus. Dans ce contexte, l'ASEM peut jouer un rôle utile comme espace de dialogue complémentaire aux relations inter-régionales (ASEAN-UE), bilatérales, et multilatérales. Dans le même temps, le « recyclage » de l'ASEM permet à l'Asie de développer des relations inédites avec d'autres pôles régionaux (Amérique latine, Afrique).

L'ASEM illustre par ailleurs une stratégie de reconquête de la scène internationale par les Etats, acteurs toujours centraux des relations internationales. Le *trans-régionalisme* de l'ASEM révèle en effet un certain nombre de caractéristiques originales au service des Etats. Le trans-régionalisme se définit comme un mode de consultation et de coopération peu institutionnalisé et multidimensionnel. Aussi l'ASEM souligne-t-elle la nécessité de voir apparaître de nouvelles formes de diplomatie, liées à l'évolution du rôle et de la place de l'Etat dans la société internationale. Quelle sera demain la forme institutionnelle des échanges entre les grands pôles régionaux ? Le *trans-régionalisme* de l'ASEM serait-il le lien manquant entre *mondialisation* et *régionalisation* ?

Devant l'exercice délicat de la *théorisation*, il semble difficile de se satisfaire d'une classification trop hâtive. Objet non identifié des relations internationales, le *trans-régionalisme* de l'ASEM peut répondre à plusieurs types d'interprétation. Mais les relations trans-régionales sont des outils utiles à l'émergence d'un concept de *gouvernance mondiale*. Car non seulement elles permettent le renforcement des relations entre les grands pôles régionaux, mais de plus, elles favorisent la création d'espaces de dialogue *transversaux* inédits. Le métissage des relations internationales devient ainsi une réalité alors que l'apprentissage de la vie en commun est plus que jamais une nécessité.